

## Communiqué de presse

A Montpellier, le 9 octobre 2023

### **La Carsat Languedoc-Roussillon et le CMIST Alès - Lozère s'engagent dans la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi**

La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi représentent un véritable enjeu national.

Au titre de leur mission commune et de l'expertise acquise dans le domaine de la prévention de la désinsertion professionnelle, le CMIST Alès – Lozère et la Carsat Languedoc-Roussillon signent une convention pour accompagner les salariés en difficulté de santé et les entreprises.

Cette convention porte sur des actions combinées qui s'articulent autour d'une collaboration sur plusieurs axes.

**Orientation des situations individuelles et liaisons entre les services** de la Carsat Languedoc-Roussillon et du CMIST Alès - Lozère pour garantir une continuité dans l'accompagnement des assurés et permettre une prise en charge globale sur le plan médico-socioprofessionnel.

**Participation aux instances de concertation et de coordination de prévention de la désinsertion professionnelle** pour apporter un regard croisé d'experts sur le sujet, développer des actions conjointes pluridisciplinaires sur des situations de maintien en emploi et, améliorer la lisibilité et la cohérence de la prise en charge individuelle des salariés assurés.

**Mise en place d'actions collectives** ponctuelles sur le thème de la prévention de la désinsertion professionnelle en faveur des travailleurs et des entreprises.

**Actions de sensibilisation des professionnels de santé** pour la prise en compte de la santé au travail dans les parcours de soins de leurs patients.

**Réalisation de réunions de partenariat** permettant une action d'échange, d'information et d'évaluation, ainsi que la définition des thèmes conjoints de partenariat, des actions communes et/ou complémentaires (action d'information ou de sensibilisation, etc.).

**Expérimentation à venir de la mise en place d'une permanence d'un(e) assistant(e) social(e) du service social de la Carsat Languedoc-Roussillon dans les locaux du CMIST Alès - Lozère à raison d'une demi-journée toutes les deux semaines, dans un premier temps.**



*Les équipes du service social de la Carsat Languedoc-Roussillon et du CMIST Alès - Lozère.*



*Signature de la convention par Monique Gilles, présidente du CMIST Alès - Lozère et Marie-Christine d'Avrincourt, directrice action sociale et interventions sociales de la Carsat Languedoc-Roussillon.*

*Tout à gauche, Sylvie Garcia, directrice de CMIST Alès - Lozère.*

### **À propos de la Carsat Languedoc-Roussillon**

La Carsat Languedoc-Roussillon est l'interlocuteur régional en matière d'Assurance retraite, d'accompagnement social et de prévention des risques professionnels. Ses attributions, fixées par la loi, contribuent à la protection sociale de la population dans les régions concernées.

Ses missions principales sont :

- gérer les carrières des assurés ;
- calculer les retraites et payer les prestations ;
- accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie ;
- assurer et prévenir les risques professionnels.

Le service social de la Carsat Languedoc-Roussillon accompagne les personnes en difficulté du fait de problèmes de santé et se trouvant dans une situation de fragilisation sociale et/ou professionnelle. En tant que service social spécialisé en santé, il participe à la mission de Santé au Travail et œuvre depuis des années pour la prévention de la désinsertion professionnelle en partenariat avec les services experts du maintien dans l'emploi. En 2022, 5 600 assurés ont bénéficié de cette offre de service dont 1 360 assurés domiciliés dans le Gard et 405 assurés domiciliés en Lozère.

[carsat-lr.fr](http://carsat-lr.fr)

### **À propos du CMIST Alès – Lozère**

Le CMIST est un Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises. Il s'agit d'une association paritaire qui mutualise des moyens pour préserver la santé des salariés, dans le cadre de la réglementation en vigueur. Régie par la loi 1901, cette association a une gouvernance assurée par un conseil d'administration et une commission de contrôle, où siègent employeurs et salariés du territoire.

Elle est présidée par Monique Gilles, représentante CPME du Gard.

Créé en 1982, le CMIST compte 48 collaborateurs. Elle a un double agrément pour les entreprises du secteur général et intérimaire sur la zone géographique d'Alès-Lozère. 42 826 salariés sont suivis et 5 366 entreprises sont suivis par des équipes pluridisciplinaires.

Ses missions sont régies par la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail :

- la prévention des risques professionnel ;
- le suivi de santé des salariés ;
- la prévention de la désinsertion professionnelle.

Près de 20 000 visites médicales et entretiens infirmiers sont réalisés. Les intervenants en prévention des risques professionnels réalisent près de 1 500 actions en milieu de travail.

[cmist.fr](http://cmist.fr)

### **Contacts presse**

---

Carsat Languedoc-Roussillon : Lyse Delabre / [lyse.delabre@carsat-lr.fr](mailto:lyse.delabre@carsat-lr.fr) / 06 79 15 89 62

CMIST Alès - Lozère : Sylvie GARCIA / [s.garcia@cmist.fr](mailto:s.garcia@cmist.fr) / 06 61 75 40 76